

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Février 2010 • n° 36



À LA UNE

- Dossier :
Les enjeux 2010

Sommaire

3. **Éditorial**
4. **Mairie** ■
Délibérations du Conseil
Municipal
5. **La Mairie bouge!**
Orientation Budgétaire
6. **Solidarité Fiscale**
8. **Centre de loisirs**
9. **Communauté de Communes** ■
Gestion de l'eau
Le C.I.A.S.
T.P.U.
10. **3 Questions à Éric GUILLOTEAU**
Ondres, le Seignanx et le Conseil
Général des Landes
11. **Dossier à la Une** ■
Les enjeux 2010
16. **Vie Locale** ■
Mairie - réunion d'information
Anim'Ondres
L' A.A.P.P.M.A.
17. **Foyer d'Education Populaire**
18. **Bilan Téléthon 2009**
Les enfants Ondrais
19. **Culture** ■
La Bibliothèque
Contes de Noël
Le coup de cœur
20. **Le Gascon en partage**
21. **L'État Civil** ■
22. **Agenda** ■
23. **Informations pratiques** ■
24. **Ondres d'hier à aujourd'hui** ■

MAIRIE

2189, Av. du 11 Novembre 1918
40 440 - Ondres
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Tel : 05 59 45 30 06
Fax : 05 59 45 22 20
Mail : contact@ville-ondres.fr

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100% recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à contact@ville-ondres.fr, nous les publierons en Une.



2010... L'année du futur

Il est des temps de la vie où l'action a besoin de faire une pause... besoin de repos, besoin de réflexion, besoin de réajustement.

La vie municipale n'échappe pas à la règle après une période d'investissements importants, avant un temps où l'histoire d'Ondres connaîtra une forte accélération, le moment est venu de reprendre souffle. Ce sera le cas cette année, les orientations budgétaires en attestent. Ce ne sera pourtant pas une année de repos, avec des investissements, certes plus légers mais tout aussi utiles.

Ce sera surtout un temps pour peaufiner le tremplin pour le bond colossal qui s'annonce. Et puis, ce sera un temps pour « toiler » quelques disparités qui subsistent dans différents domaines. L'imposition locale en fait partie; tout le monde sait en France, et les politiques de droite et de gauche en conviennent, que les taxes locales ne sont pas justes, car basées d'une certaine manière sur la consommation (habitation) et non sur le revenu, qu'elles ne permettent pas une juste régulation.

De plus, dans ce système injuste, l'impôt local est trop souvent inéquitable. De trop nombreuses erreurs perdurent, beaucoup d'évolutions ne sont pas répertoriées... Depuis 1970, les situations restent figées. Périodiquement, on nous promet, avec force effets d'annonces, une véritable réforme. Pourtant, jamais rien ne vient, force de l'habitude, force aussi des pesanteurs locales. À défaut de réforme hypothétique, le Conseil Municipal a souhaité corriger les plus flagrantes disparités. Il a confié au cabinet spécialisé F2E une mission d'évaluation, c'est aujourd'hui chose faite.

La seconde phase va prochainement débiter; il s'agira de vérifier le plus largement possible la réalité des situations, en relation bien sûr avec les services du cadastre (les modalités sont précisées dans ce bulletin)

Alors 2010, année de pause? Oui sans doute;
Une année pour le futur plus sûrement.

Bernard CORRHONS

Maire

Les délibérations du Conseil Municipal du 27 novembre 2009

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 - Tarif d'occupation du domaine public par les entrepreneurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **FIXE** le tarif d'occupation du domaine public par les entrepreneurs à hauteur de 0,25 € le m² par jour

avec un minimum forfaitaire de 25 € (hors travaux de maîtrise d'ouvrage public).

La réalisation de travaux de construction ou de réhabilitation par des entrepreneurs peut nécessiter des occupations temporaires du domaine public, lesquelles, dorénavant, donneront lieu au paiement de redevances. Ces redevances, qui existent dans la plupart des communes, permettent de limiter dans le temps l'occupation du domaine public et de compenser les nuisances subies par la collectivité à l'occasion de cette occupation. Cette tarification sera appliquée pendant 3 mois à l'occasion de la fermeture de la rue du docteur Lesca le long du complexe sportif Larrendart.



2 - Rénovation de 2 courts de tennis: demande de subvention au titre de la DGE 2010.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation lancée le 15 octobre 2009 pour la réalisation des travaux de rénovation des courts de tennis. La société SAE Tennis d'Aquitaine a fourni la meilleure offre, le montant de sa pro-

position s'élève à 40360 € HT soit 48270,56 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **SOLLICITE** auprès de l'État une aide financière au titre de la Dotation Globale d'Équipement 2010 pour un montant de 12 108 € HT (soit 30 % du montant HT des travaux).

APPROUVE le plan de financement provisoire :

- État (DGE 2010)	12 108 €
- Commune d'ONDRES	28 252 €

Les travaux ont débuté en fin d'année 2009, ils vont permettre au club de tennis de bénéficier à nouveau de 4 courts en bon état. En accord avec le club, les conditions d'accès aux courts vont être revues afin que ce nouvel équipement reste en état le plus longtemps possible.

3 - Avenant aux protocoles d'accord avec les Centres Musicaux Ruraux (C.M.R)



Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante les liens existants entre la commune et les Centres Musicaux Ruraux (CMR) ainsi que la nécessité d'approuver, comme

chaque année, un avenant aux différents protocoles nous liant avec les CMR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **APPROUVE** l'avenant au protocole d'accord avec les C.M.R qui fixe à 1 535 € le tarif de l'heure année à partir du 1^{er} janvier 2010 lié aux interventions sur les écoles.

APPROUVE l'avenant au protocole d'accord avec les C.M.R. qui fixe à 1 900 € le tarif de l'heure année à partir du 1^{er} janvier 2010 pour les interventions à la Maison de la Petite Enfance.

Grâce aux interventions des C.M.R, dans les écoles, au Centre de Loisirs, à la Maison de la Petite Enfance, ce sont tous les enfants de la commune qui à un moment ou un autre bénéficient d'un éveil musical adapté à leur âge. Ces interventions font partie intégrante de la politique culturelle souhaitée par l'équipe municipale : rendre accessible au plus grand nombre la découverte ou la pratique de la culture dans ses formes les plus variées. ■

La Mairie bouge !



À plusieurs reprises, nous avons évoqué dans ces colonnes la volonté des élus d'offrir à tous les Ondrais un service public de qualité.

Une réflexion sur le fonctionnement des différents services administratifs a été menée tout au long du 2^e semestre de l'année 2009, réflexion menée par la Directrice Générale des Services et ses collègues Directeurs des différents services, ainsi que par des élus chargés des Ressources Humaines. Cette nouvelle organisation a eu pour but :

- de mieux accueillir le public
- de fournir un service public de qualité
- de mieux développer certains services, ou affirmer leur identité (CCAS par exemple)

Aussi, en anticipant le départ à la retraite de certains

agents, nous avons intégré dans nos équipes administratives des personnels dont les compétences nous ont permis de développer et organiser différemment les services. Nous accompagnons également ces personnels par un plan de formation leur permettant de renforcer leurs compétences.

Voici les principaux changements notables :

Les services de la mairie recevront le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le Directeur des Services Techniques et le service Urbanisme, ainsi que la Police Municipale ont aménagé à l'annexe de la mairie, chemin de Cantine.

- Accueil des services techniques et de l'urbanisme : Maïalen URREIZTIETA au 05 59 45 29 22
- Accueil de la Police Municipale : 05 59 45 29 18

Au cours des 2 premiers mois de l'année 2010, les locaux libérés par les agents des services ci-dessus vont être réhabilités, et réaffectés aux personnels des services restant en Mairie, ainsi qu'aux élus. L'accueil sera assuré par Stéphanie LAPHOND au 05 59 45 30 06 ■

Orientation Budgétaire

Prudence et Patience... Ce seront les mots clés des orientations budgétaires 2010.

Cette année 2010 se présente comme une année charnière. Après 10 années d'investissements lourds, la seconde décennie de ce XXI^e siècle s'annonce déterminante pour le devenir de notre commune. C'est donc avec une grande sagesse qu'il conviendra d'aborder cette année.

École élémentaire, école maternelle, Salle Capranie, Maison de la petite enfance, zone touristique, extension de la mairie, réfectoire, parkings... Ces réalisations ont transformé notre commune; elles ont aussi pesé fortement sur nos finances. L'année 2009 s'est terminée en laissant un excédent conséquent; elle a permis la mise en route de recettes qui se réaliseront en 2010.

Tout cela permettra un auto financement satisfaisant. Il n'en demeure pas moins que le moment est venu de réduire la dette et de ne pas réaliser d'emprunt. En clair, le moment est venu d'une pause réparatrice. Mais l'année 2010 sera aussi une année fondatrice pour l'avenir de notre commune. À l'heure de ces orientations budgétaires, nous sommes à quelques jours, quelques semaines d'annonces essentielles: zone commerciale, zone touristique, zone d'aménagement concerté, déplacements.

Si tout cela se réalise comme il semble de plus en plus probable, c'est un formidable élan que prendra notre commune, avec des besoins multipliés mais

aussi des finances améliorées. Il est donc essentiel que l'on se hâte lentement et de consacrer l'année 2010 à la réflexion, à la planification, à la mise en convergence de toutes les actions.

L'année 2010 n'en sera pas moins une année de forte activité, avec l'amélioration d'infrastructures (notamment la mairie), la recherche de maîtrise foncière, la création de services, l'accueil du Centre Médico Psycho Pédagogique; le renforcement des liens avec la Communauté de Communes ou encore l'EPFL (Établissement Public Foncier Local).

Le budget prévisionnel devra enfin tenir compte de l'instauration récente de la T.P.U (taxe professionnelle unique). Pour faire simple, la taxe professionnelle perçue (319600 euros) sera en totalité versée à la Communauté des Communes. Par contre celle-ci ne percevra pas les taxes « ménages ». Celles-ci seront donc incluses dans nos impôts locaux et les taux d'imposition.

Ces derniers varieront, mais au total, le contribuable ne subira pas d'augmentation. Pour toutes ces raisons, pause justifiée, bonne appréciation de l'avenir et enfin nécessaire maîtrise technique, les commissions, dans le cadre de la préparation du budget prévisionnel, ont reçu deux consignes: aucune augmentation des taxes et un minimum d'emprunt. ■

Solidarité Fiscale, étude F2E

Lors de la séance du 5 août 2008, le Conseil Municipal a souhaité étudier avec une attention particulière la répartition par famille des recettes fiscales constituées par les produits issus de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, avec un objectif prioritaire : l'équité fiscale entre les contribuables. C'est la mission qui a été conclue entre la Mairie et le cabinet F2E Consulting.

Une première phase de diagnostic est aujourd'hui réalisée. Le cabinet a relevé environ 500 anomalies, de la plus anecdotique aux plus grosses erreurs.

La seconde étape consistera, dans le strict respect de la loi, à corriger ces anomalies. L'évaluation des

bases d'imposition se faisant sur la base de déclarations individuelles, une lettre sera envoyée à chacun des 500 contribuables concernés, leur demandant d'effectuer une déclaration portant sur l'état actuel de leur habitation (voir modèle de lettre ci-contre).

Le cabinet F2E effectuera une étude très détaillée et transmettra ses travaux à la commune et aux services du cadastre.

La Commission Communale des Impôts Directs dont c'est le rôle proposera dès lors tous les réajustements nécessaires.

La commission communale des impôts directs

- Elle est composée de 8 membres titulaires (8 suppléants).
- Ces personnes sont choisies par Monsieur le Préfet sur une liste de 32 personnes proposées par Monsieur le Maire.
- La C.C.I.D se réunit au moins une fois par an.
- Sur la base des éléments fournis par les services du cadastre, la C.C.I.D effectue le classement des habitations dont découlera l'établissement de la valeur locative.

Le calendrier :

- Début Mars, envoi de la lettre aux contribuables concernés
- Fin mars, réception de toutes les réponses
- Avril, étude des réponses et transmission des éléments au service du cadastre
- Dès retour en mairie, réunion de la C.C.I.D et établissement des nouveaux classements

Quelques anomalies :

- Mauvaise classification de maisons et d'appartements de catégorie 6 (surface pondérée environ 140 m²) : Une vingtaine d'habitations doivent changer de catégorie (surface pondérée environ 400 m²)
- Sous évaluation de locaux d'habitation enregistrés comme occupés mais dépourvus d'eau ou (et) d'électricité : 15 locaux affectés à l'habitation seraient dépourvus d'eau, 2 d'électricité et 1 local n'aurait ni eau ni électricité.
- Mauvaise estimation du nombre de locaux vacants
- Contestation des locaux de référence de locaux à usage commercial (ils sont au nombre de 12)
- Erreurs de tarification dans le calcul de la valeur locative (cela concerne principalement des locaux à usage commercial).

Au total 500 anomalies sont apparues



Ville d'ONDRES

Ondres, le ... mars 2010.

Le Maire d'Ondres

Aux Contribuables Ondrais

Objet : Actualisation de l'assiette de vos impôts locaux.

Dossier suivi par : Madame RICHARD Hélène, D.G.S. (05.59.45.29.26)

Madame, Monsieur,

Dans un souci d'équité fiscale entre contribuables d'une même commune, le conseil municipal, par délibération en date du 5 août 2008, a décidé d'analyser, en lien avec l'administration fiscale et la commission communale des impôts directs, les bases des impôts locaux des contribuables Ondrais.

Suite à cette analyse, il est apparu que les données relatives au calcul de vos impôts locaux ne seraient pas à jour.

Aussi, je vous prie de bien vouloir répondre, avant l'expiration d'un délai de 15 jours, au questionnaire ci-joint, dont l'objet est de vous donner la possibilité de fournir vous-même les renseignements qui seront communiqués aux services fiscaux, pour actualiser vos conditions d'imposition à la fiscalité locale. Ce questionnaire est à retourner à l'adresse suivante :

Mairie d'Ondres, 2189 avenue du 11 novembre 1918, 40440 ONDRES.

Je tiens à vous préciser qu'en l'absence de réponse de votre part, c'est l'administration fiscale qui sera elle-même amenée à réaliser l'actualisation des bases fiscales vous concernant.

De plus je vous informe, que la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce courrier. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant.

Enfin, pour toute interrogation de votre part, je vous invite à contacter Madame Olga ORTEGA, service juridique Mairie d'Ondres, au 05.59.45.29.24.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

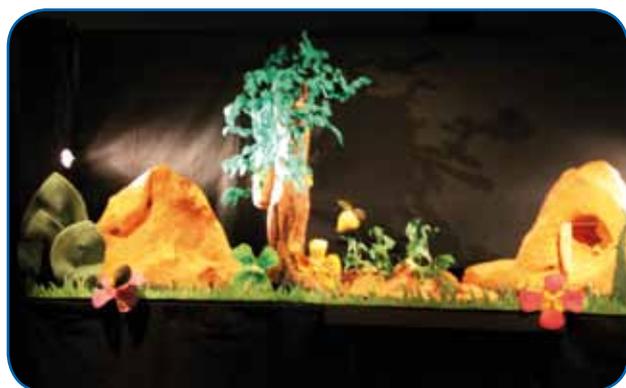
Le Maire,

B. CORRIHONS

Courrier à adresser à : Monsieur le Maire • 2189, Avenue du 11 novembre 1918 • 40440 Ondres •
Tel : 05.59.45.30.06 • Fax : 05.59.45.30.06 • Mel : mairie-ondres@wanadoo.fr • site internet : www.ville-ondres.fr

Centre de loisirs

Noël du Centre de Loisirs



Cette fin d'année a encore été marquée par le spectacle et le goûter de Noël offert à toute la population Ondraise par le Conseil Municipal et l'équipe du Centre de Loisirs.

Nous avons eu le plaisir de recevoir cette année 2 spectacles : l'un adressé aux plus petits nous a plongé dans un univers d'animaux volants faisant Bzzz... et l'autre, pour tout public, nous a présenté 2 clowns de la compagnie « Hocus et Pocus » reliés par un cordon en plastique.



Un spectacle à couper le souffle. Vivement la fin d'année 2010 !

Les inscriptions pour les vacances de février 2010 sont désormais ouvertes et dureront jusqu'au vendredi 12 février 2010 inclus.

Passée cette date les inscriptions seront prises en fonction des places disponibles.

Les vacances de Février sont en préparation

Pour inscrire votre enfant plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Pars retour du fichier que vous avez reçu par mail (Vous pouvez désormais le remplir directement par informatique et le renvoyer aussitôt)
- Par retour de ce même fichier que vous trouverez sur le site internet de la ville
- En vous rendant au centre de loisirs



Jeunesse

Les animateurs du service jeunesse invitent les pré-ados et les ados aux différentes animations qui se mettent en place pour les mercredis, les samedis et les prochaines vacances de février et de mars.

Pèle mèle :

- Stage de volley sur 2 jours les 22 et 23 février,
- Séjour au ski à Luz Ardiden du 2 au 5 mars,
- Atelier de percussions brésiliennes les 25 et 26 février pour participer au carnaval d'Ondres le 13 mars,

- Sortie pour un concert de Hip-hop le 11 février 2010 au « Café Music » de Mont-de-Marsan,
- Atelier d'initiation à la guitare les mardis à la Maison des Jeunes
- Projections de films (Invictus, Twilight 1).

Renseignements et Inscriptions :

05 59 45 34 97 ou 06 65 69 49 88 ■

Gestion de l'eau



Ce sera dans les prochaines semaines un choix politique, stratégique, économique essentiel. Aujourd'hui par le biais du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

qui regroupe 4 communes (Tarnos, Boucau, Saint Martin de Seignanx et Ondres), la distribution d'eau potable est concédée à la Lyonnaise des eaux.

Le contrat arrive à son terme au 30 décembre 2010. Le SYDEC, Syndicat Départemental, donc organisme public a pris la compétence « distribution de l'eau ». La commune d'Ondres lui a confié en 2007 la gestion de l'assainissement.

Parce que c'est une question de solidarité publique. L'eau est un bien et un besoin partagé par l'ensemble de la population.

Sa gestion relève donc elle aussi de la solidarité publique, c'est une question politique. La station de pompage prévue à Ondres par le SYDEC, pour un coût de 10 millions d'euros, assurera l'autonomie de tout le sud des Landes, c'est une question stratégique.

Le SYDEC enfin assurera ce service à un moindre coût, de façon pérenne ; c'est donc pour les usagers une question économique à court, moyen et long terme.

Au sein du SIAEP, la commune d'Ondres se prononcera en faveur du SYDEC pour la gestion de l'eau. ■

Le C.I.A.S. (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

On en parlait, on arrivait au but... et les difficultés l'emportaient sur la faisabilité. Une nouvelle étude a été confiée au Centre de Gestion des Landes. La volonté de mutualisation et la mise en synergie des moyens laissent augurer une issue favorable. En tous les cas, pour Ondres il n'y a pas de doute.

Un Centre Intercommunal d'Action Sociale c'est la recherche de l'équité pour tous les bénéficiaires sur tout le territoire, c'est aussi la possibilité d'un accroissement des services. ■

T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique)

Le Conseil Communautaire par 17 voix pour, 4 voix contre et 6 refus de participation au vote l'a instaurée. Décision discutée, controversée et finalement majoritaire. Les délégués de la commune d'Ondres l'ont approuvée (3 voix et 1 abstention). C'est un choix de mutualisation et de solidarité, c'est surtout un choix d'avenir. Elle permettra par des transferts de compétences des communes

vers la Communauté de coordonner la réalisation d'infrastructures, de les concevoir plus ambitieuses, d'élargir enfin le territoire. Parmi les compétences qui lui seront transférées, une piscine semble pouvoir trouver une bonne place, en même temps qu'une maison de retraite à Saint André de Seignanx. Dossier majeur à suivre bien sûr de très près. ■

3 Questions à **Éric GUILLOTEAU**



Mairie: Tant par ses projets que par ses polémiques, le Seignanx fait couler beaucoup d'encre, pouvez-vous nous dire où en est la Communauté ?

Éric GUILLOTEAU: Les polémiques m'importent peu, je préfère m'intéresser aux projets, en particulier à ceux qui avancent. Les

enjeux de l'intercommunalité, qu'ils soient économiques, sociaux, ou écologiques sont trop importants pour qu'on les réduise à des polémiques stériles.

Après quasiment deux ans de travail et de débats, la Communauté se trouve désormais en capacité de donner un coup d'accélérateur décisif à la construction du Seignanx. En effet, après plusieurs mois de discussions, un programme communautaire ambitieux et solidaire a été voté en mai 2009. Les recettes liées à l'activité économique du territoire sont désormais mutualisées depuis le 1^{er} janvier. Nous allons pouvoir maintenant transférer des compétences communales à la Communauté afin de mutualiser nos moyens.

M.: Concrètement, quels dossiers seront transférés à la Communauté, quelles conséquences faut-il en attendre ?

E.G.: Le transport collectif et les déplacements doux vont devenir d'intérêt communautaire. Nous allons ainsi pouvoir y réfléchir ensemble et par exemple créer des liaisons cyclables entre communes. Le Tourisme est aujourd'hui une compétence partagée entre les communes et la Communauté. La transférer complètement à la Communauté permettra un développement touristique plus équilibré au sein du Seignanx.

M.: Partager les compétences, est-ce vraiment la bonne méthode pour être plus efficace ?

E.G.: Dans les semaines qui viennent, la Communauté qui s'est associée au Conseil Général des Landes, va vendre les premiers hectares d'un Parc d'Activités Économiques qui en comptera au final une centaine. Nous initiions ici le développement économique des vingt prochaines années. Sans ces valeurs de partage, de mutualisation, de solidarité, et le soutien du Conseil Général, il aurait été impossible de mener à terme ce projet. Ensemble, nous serons toujours plus forts, plus efficaces, nous proposerons les mêmes services à tous les habitants du Seignanx. (Je souhaite donc que les tensions s'apaisent, que l'intérêt général redevienne la préoccupation de chacun d'entre-nous et surtout que nous nous remettions tous au travail au service de nos administrés. Les enjeux sont trop importants, nous ne devons pas les décevoir). ■

Ondres, le Seignanx et le Conseil Général des Landes



Le Conseil Général des Landes et la commune d'Ondres entretiennent, c'est bien connu d'excellentes relations, le Seignanx d'ailleurs aussi. Mon rôle de Conseiller Général et les visites que j'effectue régulièrement dans les mairies s'en trouvent donc facilités.

Je suis conscient de la spécificité d'Ondres et

du Seignanx; aux portes de l'agglomération, il est certain que le BAB est une force d'attraction importante. Mais le Seignanx est un territoire Landais qui trouve dans les Landes tous les éléments de son identification et auprès du Conseil Général un soutien constant et efficace. Et puis, de l'histoire, nul ne peut changer les réalités. L'implication du Conseil Général dans le Seignanx, c'est bien sûr celle qu'il a dans tous les cantons, dans le domaine social, celui de l'éducation, celui des infrastructures routières.

Mais ici, il fait sans doute plus, je ne citerai que son intervention avec le Conseil Régional sur le port, son action pour faire installer à Tarnos, sur le site de l'ancien SOCADOUR dont il s'est rendu acquéreur,

de BELTRAME... Ondres, dans le cadre de la CCS s'est montrée exemplaire de solidarité en transférant les zones de Labranères et de Northon, elle a permis une ambition plus large. La Zone Commerciale est un grand projet pour lequel je ne veux ménager ni mon temps ni mes efforts... 1 000 emplois en dépendent! Je suis heureux de la confiance manifestée par Ondres qui confie à la SATEL un important projet urbanistique.

Aujourd'hui le rond-point de Labranères est acté par le Conseil Général qui a lancé les études; il permettra aussi à moyen terme d'envisager une voie d'accès au Parc d'Activités, hors agglomération, De même dans le cadre de la mutualisation, la Maison de Retraite se fera à Saint André de Seignanx.

Le législateur a grandement tort s'il veut supprimer les entités locales, mais les communes auraient tout aussi tort de s'enfermer dans un repli ou un « quant à soi » égoïste.

La mutualisation est la meilleure garantie d'une gestion concertée, planifiée et finalement cohérente.

La commune d'Ondres l'a bien compris et le Conseiller Général de ce canton lui en sait gré. ■

Lionel CAUSSE

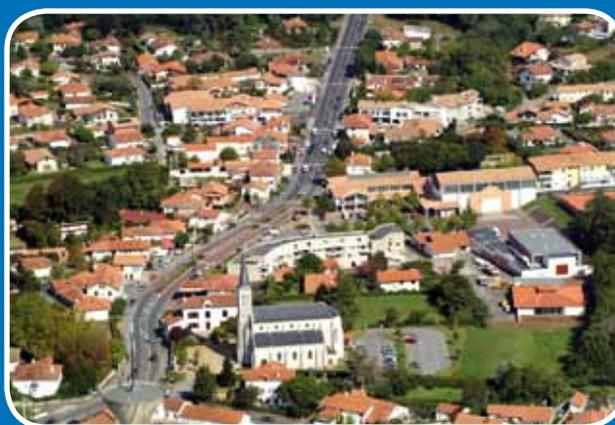
Conseiller Général du canton de Saint Martin de Seignanx

Dossier

à la une

Les enjeux 2010

ZAC, Parc Commercial,
Zone Touristique, Plan Plage...



Aussi loin que la mémoire locale remonte, on trouve des accélérations de l'histoire, subites, massives et finalement durables.

Qu'on en juge par quelques exemples qui nous viennent spontanément en tête: les années 1880 avec la construction de l'école et de la mairie, les années 1930 avec Les Maynadyes et l'ancienne salle des fêtes, les années 1970 avec l'assainissement et l'aduction d'eau, les années 1985-1990 avec l'École Maternelle, Larrendart et le Centre Bourg.

2010 et même très précisément ce premier trimestre sera assurément l'année de départ d'une formidable éclosion; sans doute sera-t-elle d'un volume, d'une importance rarement égalée. Il est certain que ce tri-

mestre sera essentiel, les choix seront réalisés, les décisions prises, les orientations arrêtées: la zone commerciale, la zone touristique, la zone d'aménagement concertée, le Plan d'amélioration de la Plage, la Station de pompage, les déplacements, l'évolution de la Communauté de Communes, le TGV.

Certaines décisions nous appartiennent, et il est sûr qu'elles se prendront, d'autres sont soumises à l'engagement d'investisseurs. Toutes assureront à Ondres un développement déterminant, à la fois sur le court, le moyen et le long terme.

Bernard CORRIHONS

Zone commerciale

Surface totale: 24 hectares
Surface Commerciale: 80 000 m²
Surface « Alimentaire »: 8 000 m²

Une charte environnementale a été mise en place par les élus, le CPIE et le CBE: énergies renouvelables avec panneaux photovoltaïques, gestion des eaux de pluie, espace verts, liaison douce et aménagement d'un TCSP (Transport en commun en Site Propre).



Où en est le projet ?



Mairie: Le Conseil Général a mandaté un bureau d'études sur les activités commerciales du département. Quelles sont les conclusions ?

Lionel Causse, Conseiller Général du Canton du Seignanx : Le projet est mené par un Syndicat Mixte financé à 70% par le Conseil Général et à 30% par la Communauté de Communes du Seignanx : c'est la raison pour laquelle il a fait appel à la société Moll and Market. L'étude démontre que le département des Landes est sous équipé en matière d'implantations commerciales. La clientèle se retourne donc vers les départements voisins limitrophes et notamment le Sud Gironde et l'agglomération Bayonnaise; Le corollaire c'est une évasion financière de 300 millions d'euros.

Sur la base de ce constat, il paraît naturel d'envisager un développement de l'implantation de zones commerciales.

C'est donc dans un travail de forte incitation que s'est penché le Conseil Général.

Bien entendu, le Conseil Général n'est pas totalement décisionnel; Cela dépend essentiellement des investisseurs et des enseignes intéressées.

Mais le poids du Conseil Général est bien sûr essentiel.

M.: Qu'en est-il de la zone d'Ondres ?

L. C.: Permettez-moi un court retour. La commune d'Ondres, au tout début des années 90 avait prévu une zone économique à Northon. Lors de sa création, les 8 communes du Seignanx ont permis à la Communauté de Communes de prendre la compétence « développement économique ».

Elle a donc pris le relais de la commune d'Ondres en 1993, afin de mieux asseoir et coordonner son action la Communauté de Communes s'est associée au Conseil Général pour constituer un syndicat mixte (70 % pour le Conseil Général, 30 % pour la Communauté de Communes) qui a décidé l'ouverture d'une très vaste zone et notamment 24 hectares sur Ondres.

À ce jour, le comité Syndical a mandaté les investisseurs pour confirmer la validité économique et les engagements définitifs d'enseignes. Très important, il leur a été demandé de bâtir et gérer afin d'assumer la totalité du projet, dans un objectif de pérennisation. Ce sera un projet de niveau régional.

M.: Où en est le projet aujourd'hui ?

L. C.: À ce jour, les principes d'aménagement sont validés; les discussions portent sur une juste adéquation du prix de vente des terrains. Je veux rester prudent quant aux échéances, un tel projet étant soumis à de nombreux aléas.

Pourtant, je peux dire qu'il a été demandé aux investisseurs de « rendre leur copie » en mars 2010. Pour terminer je voudrais signaler l'excellente coopération entre le Conseil Général et la Communauté de Communes, et son président Jean Marc LARRE et le Vice-président d'Ondres Éric GUILLOTEAU.

Zone Touristique

Poursuivre l'aménagement du principal quartier touristique d'Ondres.

Impasse de la montagne, derrière le Centre de Loisirs Dous Maynadyes, se situe le camping Blue Océan qui accueille l'été 1300 personnes et la résidence hôtelière l'Allée des Dunes qui compte 1 000 lits.

Lors du mandat précédent, l'équipe municipale a fait le choix de destiner 16 ha (terrain Las Nazas) au fond de cette impasse pour aménager un nouvel espace à vocation touristique. Ce terrain communal est le dernier espace qui sera destiné au tourisme à Ondres. La préoccupation majeure de l'équipe actuelle est de voir s'installer sur ce terrain des équipements touristiques complémentaires de ceux existants aujourd'hui, créateurs de richesse pour la commune et ce, dans le strict respect de l'environnement.

En 2007 et 2008, des contacts avancés avec des investisseurs locaux et la société FRAM avaient été pris. Ce projet envisagé alors n'a pas abouti. Lors du premier semestre 2009, nous avons rédigé un cahier des charges puis organisé une consultation nationale afin de proposer tout ou partie de ce terrain à la vente. Une douzaine d'investisseurs se sont montrés intéressés. Ils ont découvert notre commune touristique lors de l'été et nous ont proposé leur projet fin octobre 2009. Accompagnés par la Direction du Développement Tourisme du Conseil Général des Landes, nous avons retenu trois investisseurs de dimension nationale ou internationale, à qui nous avons demandé de préciser leur projet. Le choix final n'est pas encore établi. Mais après plus d'un an de réflexion et de contacts avec différents acteurs locaux, institutionnels, privés... Nous pouvons affirmer quelques grandes orientations pour ce quartier touristique qui accueillera dans quelques années environ 3 500 touristes.

L'impasse de la montagne et les terrains adjacents seront remodelés pour devenir un cœur de quartier avec un espace de vie, de rencontre entre Ondrais et touristes. Ce lieu comportera quelques commerces et équipements collectifs. Sur une partie du terrain de Las Nazas, nous souhaitons voir s'agrandir le camping Blue Océan. Le terrain restera propriété municipale, comme c'est déjà le cas pour la partie actuelle du camping. Nous louerons l'espace au gérant sous forme de bail emphytéotique à 25 ans. L'autre partie du terrain sera vendue à un promoteur touristique afin de réaliser un équipement comprenant hébergement, animations de loisirs, restauration, etc... Ce type d'équipement réalisé selon des normes environnementales strictes, fonctionnera plus de 7 mois dans l'année et sera donc générateur



d'emplois à temps plein. De plus, cet espace sera largement ouvert aux Ondrais.

Comme pour de nombreux projets structurants pour la commune, le temps qui sépare l'idée de la réalisation peut paraître long. Mais il faut appréhender cette phase de réflexion à l'aune de la durée d'engagement que représente ce type de projet pour la commune. Nous préférons prendre quelques mois de réflexion supplémentaires en nous faisons accompagner par des professionnels, en comparant des avis pour limiter au maximum le risque d'erreur. Car une fois construit, un quartier touristique sera exploité sous la même forme pendant plusieurs décennies.

Éric GUILLOTEAU

Vice-Président Chargé du Développement Touristique



Z.A.C. - Zone d'Aménagement Concertée

Lors de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (janvier 2006), plusieurs zones A.U. (A Urbaniser) ont été définies sur le territoire de la commune.

La volonté des élus clairement énoncés était une meilleure cohérence dans le développement de la commune dans le moyen et le long terme. Mais l'objectif premier était de favoriser la création de logements sociaux sur la commune en accueillant des programmes résidentiels diversifiés qui assurent une véritable mixité sociale.

Le mot-clé pour l'ouverture d'une zone A.U. est la concertation incluant la mairie, les propriétaires et les opérateurs, une ouverture ne pouvant être envisagée en dehors des contraintes réglementaires sans l'accord de tous les partenaires.

Aujourd'hui, la zone « Lavielle » située près de Larreuil est en cours d'étude... volonté d'action sociale mais aussi réponse urbanistique au développement économique prévisible à Northon.

Deux zones sont aujourd'hui en balance, celle de Darrigrand et celle de Tamatave. Le Conseil Municipal a décidé de confier à la SATEL (Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes) les premières études avec notamment une aide à la décision.

Chacun aura compris que nous en sommes au début d'un long processus qui verra l'intervention de toutes les commissions du Conseil Municipal, Finances, urbanisme, éducation, social... et qui conduira à des évolutions importantes.

Pierre JOANTEGUY
Maire Adjoint d'Ondres



Les missions de **la satel**

Société d'Economie Mixte financé par le Conseil Général des Landes

La mission de coordination du mandataire comporte :

- La définition des conditions administratives et techniques de réalisation des études préalables et notamment le choix d'intervenants extérieurs.
- La préparation du choix des prestataires comprenant, en particulier : la définition du mode de dévolution des études, la mise au point des dossiers de consultation.
- La gestion ainsi que la signature des marchés et contrats.
- Les paiements des prestataires.
- La gestion financière et comptable de l'ensemble de la mission.
- Le secrétariat des comités techniques et de pilotage.
- La préparation et la participation aux différentes réunions publiques de concertation.



Au fil des dossiers

Plan plage

Il est désormais en cours d'élaboration. Le Bureau d'Études « Art et Site » que nous avons recruté en juin dernier, suite à une consultation, nous a déjà rendu son diagnostic. En février il fera ses premières propositions d'aménagement global du secteur plage. Au printemps, à l'occasion d'une réunion publique thématique, nous viendrons à la rencontre des Ondrais pour évoquer ensemble ce projet touristique majeur.



Rond-point de Labranères

Le Conseil Général en a arrêté le principe (il faut savoir que la « 10 » est aujourd'hui de compétence départementale).

Les études techniques ont commencé. Le rond-point est essentiel pour le désengorgement de notre

commune. Il permettra à court terme l'accès à la zone de Labranères et à l'aire de Grand Passage. Il permettra aussi un accès à la zone d'activité projetée à Labenne et surtout un accès facilité à la grande zone de Northon.

Les déplacements doux

La compétence sera prochainement transférée à la Communauté des Communes. La Zone Commerciale sera dotée de pistes piétonnes ou cyclables; il est envisagé de tels déplacements au centre bourg. Enfin, l'accès à la place sera prochainement doté d'un chemin piétonnier prévu au P.L.U en doublement de la piste cyclable.



Le C.M.P.P. (Centre Médico Psycho Pédagogique)

Une antenne du CMPP des Landes sera prochainement ouverte dans les locaux de l'ancien logement de fonction de l'école maternelle. L'ouverture prévisionnelle est fixée à septembre 2010.

Antenne fonctionnant en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale, elle apportera aux écoles du secteur et à leurs élèves une aide importante pour la prise en charge de leurs éventuelles difficultés.

Assainissement

Une importante difficulté dans l'absorption des eaux des bassins de décantation est apparue... Elle est en fait patente depuis de nombreuses années en raison de la nappe phréatique très proche.

Une solution technique est connue. Le SYDEC en mène l'étude.

Station de pompage

L'enquête publique est en cours à la mairie d'Ondres. Gérée par le SYDEC, elle permettra une appropriation

d'un bien public en assurant pour le secteur une réelle sécurisation et une totale autonomie.

La Mairie vous invite à une **réunion d'information**

Comment organiser une manifestation récréative, sportive ou culturelle ?

Afin d'accompagner les associations et les particuliers dans l'accomplissement des démarches impératives, relatives aux manifestations récréatives, sportives, ou culturelles, la commune d'Ondres, en partenariat avec les services de la Préfecture des LANDES, va organiser prochainement, une réunion d'information à l'Espace Capranie.

La confirmation de la date sera faite par voie de presse et d'affichage, pour les particuliers; les responsables d'associations seront quant à eux conviés à participer à la réunion par courrier. ■

Comité des Fêtes **Anim'Ondres**

Pour le retour d'une tradition perdue...

Suite aux sollicitations de quelques jeunes, chaouches nés en 1991, le Comité des Fêtes souhaite réinstaurer le principe des Mayades. Il s'agirait pour le 1^{er} mai de planter 3 « Mais » dans la commune (en Mairie, chez M. le Maire et chez un parrain ou une marraine que les mayés auront choisi). Courant mai, une soirée festive sera organisée par ces derniers à laquelle tous les habitants d'Ondres sont conviés.

Une réunion d'information s'est déroulée le samedi 30 janvier à 10 heures en salle Capranie.

Pour toute information complémentaire, contacter Mathieu au 06 86 23 44 76 ou Virginie au 06 85 77 20 45. Si vous souhaitez faire partie du comité des fêtes, contacter ces mêmes numéros. ■



Anim'ondrement votre

A.A.P.P.M.A.

« Les Pescadous des Lacs » de Tarnos/Ondres



L'Association « Les Pescadous des Lacs » de Tarnos/Ondres vient d'obtenir la gestion du lac de « la tuilerie » appartenant à Carrefour Tarnos.

Après un gros investissement des pêcheurs, bénévoles, et de l'association pour une remise en état, l'ouverture de ce site aura lieu courant mars 2010 pour un premier concours de pêche à la truite, et le premier repas des pêcheurs en avril 2010.

Plusieurs autres concours et animations seront réalisés tout au long de l'année.

Des journées enfants (pour l'initiation à la pêche) auront lieu le mercredi après midi (la carte de pêche pour les moins de 12 ans est payante 2 €)

Des journées dédiées aux retraités seront également organisées.

Une carte membre bienfaiteur sera obligatoire 10 € minimum pour l'année et délivrée par l'A.A.P.P.M.A. pour continuer à mettre en valeur ce plan d'eau, et aider à l'achat de matériel indispensable pour l'entretien des alentours.

La carte de pêche pour l'année en cours est obligatoire. ■

Contact
Rafael MANZANO - 06 16 49 08 57

Foyer d'Éducation Populaire

Les Bergers du Seignanx: Le Seigneur des Agneaux



Ceux qui ont vu « Le Seigneur des Agneaux » 2008, ont trouvé l'édition 2009 meilleure, en particulier au niveau des jeux de scène et au niveau des acteurs (de vrais pros!), le tout, cadencé par une musique agréablement « revisitée » (j'ai entendu: « ça change! », « c'est entraînant! », etc)

Parmi les très nombreux compliments, je retiendrai celui de Sylvie Licard: « je me suis ressourcée »,

« c'est d'une richesse incroyable avec une émotion qui pousse la larme à œil », « des scènes éclatantes », « de l'humour », etc..

Elle serait d'ailleurs intéressée de tourner des scènes avec nous en décor naturel à partir de ce qu'elle a vu dans le Seigneur des Agneaux... À suivre, donc!

Les compliments aussi de Jean-Luc Lagrave d'« ADISHATZ » qui a beaucoup apprécié l'originalité de ce spectacle et son soutien à la culture du Sud-Ouest!

Enfin, Merci à la Mairie d'Ondres pour nous avoir fait confiance!

En résumé, nous sommes tous satisfaits de ce spectacle... que nous serons peut-être amenés à exporter dans un département voisin en 2010...

Francis Pointu

Responsable de la Section Échasses « Les Bergers du Seignanx »

Téléthon

Tous les membres du Foyer tiennent à s'associer à ces félicitations. Une fois encore, nos échassiers les Bergers du Seignanx, ont fait preuve de compétence! Oui, on peut le dire, ce spectacle ne fut pas le fruit d'un amateurisme. Les acteurs furent vraiment à la hauteur de la réputation qu'ils avaient acquise il y a un an déjà. Que toutes les personnes, même celles qui n'étaient pas sur la scène et qui ont aussi fait un travail remarquable, soient remerciées. Soyez tous félicités pour le résultat qui nous a été présenté et pour tout le travail de répétition qui a été fait en amont.

Grâce à vous, une fois de plus, vous donnez une image du FOYER « jeune, unie, créatrice, persévé-

rante, généreuse... » nous vous disons MERCI!

Vous ne serez pas surpris que nous adressions aussi un mot à tous ceux qui ont manifesté leur générosité ou qui ont donné de leur temps ou qui ont participé aux activités organisées pour ce Téléthon. Depuis les petites mains qui ont confectionné des crêpes, des merveilles, des confitures... jusqu'aux Cyclos qui ont organisé cette grandiose course à vélo, dans le Seignanx, et tous ces anonymes qui ont tenu à s'associer à ce grand mouvement qu'est le Téléthon.

Claude Mussat

Président du Foyer d'Éducation Populaire

Section Cyclos

Le peloton vient de prendre connaissance des sorties programmées cette saison qui l'amènera souvent vers les Pyrénées toutes proches. Une bonne condition physique sera indispensable pour vaincre tous ces cols et pour boucler le Tour de Corse au

mois de juin. Le groupe VTT doit prochainement effectuer ses premières randonnées; vous êtes invités à venir le rejoindre

Contact: Robert Galey 05 59 45 35 97

Voyages

Après sa traditionnelle sortie en Cidrerie, le FOYER prévoit d'organiser 2 voyages en 2010. L'un en Juin, l'autre en Septembre. Pour chaque période deux destinations sont proposées mais une seule sera retenue en fonction du choix qui sera exprimé par la majorité d'entre vous. (Pré inscription sur le panneau d'affichage au Foyer Yvonne Loiseau.)

À choisir:

Juin: Portugal du 1^{er} au 10 juin ou Bretagne du 5 au 15 juin.

Septembre: Slovénie du 14 au 21 septembre ou Turquie du 14 au 26 septembre

Les programmes et les prix sont également affichés sur le panneau du Foyer. ■

Bilan Téléthon 2009



Le Téléthon à Ondres a permis de remonter à l'Association Française contre les Myopathies la somme de 4097 euros. Avec l'aide de bénévoles, de la Mairie, des Associations et de commerçants, des employés communaux, des enseignants de l'école primaire, des élèves, le week-end s'est bien déroulé.

Le Téléthon 2009 en quelques chiffres :

- Crêpes Merveilles (Comité Paroissial) : 522,50 euros
- Repas, vente confiture, confiture, cyclothon du Seignanx (Foyer d'Éducation Populaire) : 1269 euros
- Spectacle « Le Seigneurs des Agneaux » par les échassiers du Seignanx (Foyer d'Éducation Populaire) pris en charge par la Mairie : 1249 euros

- Pesée du jambon (ECLAT) : 100 euros
 - Achat de livres pour le concours de dessin de l'école primaire (don ACCA) : 100 euros
- Un grand merci à vous tous et plus particulièrement, aux deux sections du foyer vélo et échasses, la course du cyclothon a eu un très grand succès et le spectacle a attiré plus de 170 personnes.
- le concours de dessin a l'école primaire sur le thème du Téléthon a aussi été une réussite.

Merci à tous... et à l'année prochain rendez-vous le 3 et 4 décembre 2010 ■

Françoise Lesca
Coordinatrice du Téléthon Ondres

Annonce à tous les enfants Ondrais !

Carnaval 2010 Préparez vos déguisements !

Le carnaval aura lieu le 13 mars 2010 Salle Dous Maynadyes sous le signe du Soleil Levant : thème La Chine ! Nous attendons tous nos petits Samourais, Ninjas, Chinoises, Geishas et autres...

Après le défilé, un goûter offert par les parents d'élèves est prévu salle Dous Maynadyes. ■

Spectacle comique

**Vendredi 16 avril 2010 à 20H30
à l'espace Capranie**

La FCPE d'Ondres vous convie au spectacle comique tout public interprété par la troupe « Le Théâtre sans Nom » ; les bénéfices de cette soirée, comme à notre habitude seront entièrement reversés aux écoles Ondraises afin d'alléger la participation financière des familles lors des sorties extrascolaires.



Nous vous attendons nombreux

Billetterie sur place

- **Adultes** : 7 euros
- **Étudiants et -18 ans** : 5 euros
- **Moins de 10 ans** : gratuit. ■

Secours Catholique dans le Seignanx

Mise en place de permanences du Secours Catholique dans le Seignanx :

L'équipe locale du Seignanx chargée de l'accueil dans le cadre du Panier du Seignanx a mis en place depuis le mois de février des permanences à Ondres, Saint Martin de Seignanx et Tarnos.

Les personnes souhaitant rencontrer un bénévole du Secours Catholique pour solliciter une aide et une écoute sont invitées à ces permanences. ■

- **ONDRES : Permanence tous les derniers lundis du mois de 10h15 à 11h15 au Presbytère**
- **SAINT MARTIN DE SEIGNANX** : les premiers Jedis du mois de 9h30 à 11h30 à la Maison Béthanie
- **TARNOS** : Tous les Lundis (sauf les derniers lundis du mois) de 10h15 à 11h15 à la maison paroissiale, 1 rue de l'église.

Culture

Bibliothèque Municipale d'ONDRES

« Un livre a toujours deux auteurs, celui qui l'écrit et celui qui le lit. »

Jacques Salomé

NOUVEAUTÉS JANVIER 2010

ROMANS

L'énigme du retour
D. LAFFERIERE
Le corset invisible
E. ABECASSIS
Au pays des merveilles
N. CHÂTELET
La première nuit
M. LEVY
Le symbole perdu
D. BROWN
C'est ici que l'on se quitte
J. TROPPER
Le garçon qui voulait devenir un homme
J. RIEL
Imhotep, l'inventeur de l'éternité
C. JACQ
Là où les chemins nous mènent
B. PLAIN
Elora, la reine de lumière (t1)
M. CALMEL

DOCUMENTAIRES

Tristes tropiques
C. LEVY-STRAUSS
Le temps des roulottes
J. BAYOL
De Kaboul à Calais
W. MOHAMMADI
L'encyclopédie des rebelles
Insoumis et autres révolutionnaires

BANDES DESSINÉES

Je voudrais me suicider,
mais j'ai pas le temps
F. CESTAC
Ma vie mal dessinée
GIPI
Mortels péchés
E. GEORGE
Une mère sous influence
P. MAC DONALD
Quai des enfers
I. ASTIER

Attention
Les horaires d'ouverture au public
ont changé!

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque municipale :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		16h30-18h00
Mardi	10h00-12h00*	16h30-19h00
Mercredi	10h00-12h00*	14h00-17h00*
Jeudi		16h30-18h00*
Vendredi		16h30-18h00
Samedi	10h00-12h00*	

*Accès informatique

Conditions de prêt:
Cotisation annuelle de 6 € par adulte
Gratuit jusqu'à 18 ans

POLICIERS

La mort simplement
A. H. JAPP

Contes de Noël à la Bibliothèque



L'année 2009 s'est très bien terminée à la Bibliothèque puisque le Père Noël est venu sélectionner des livres, pour le plaisir des petits et des grands.

Johanna s'est lancée la première et a pu se rendre compte que les yeux des enfants présents brillaient déjà d'impatience dans l'attente du matin du 25 décembre. ■

Le coup de cœur des bibliothécaires

L'Histoire est-elle destinée à se répéter ?

Pour faire comprendre à ses élèves l'horreur nazie, un professeur d'histoire tente dans sa classe une expérience terrifiante. Certains lycéens prennent la situation « trop » au sérieux. La situation va le dépasser.

Un livre implacable et inquiétant sur les mécanismes totalitaires qui fait froid dans le dos. ■



N B : le 8 mars, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, la bibliothèque accueillera un «auteur jeunesse». Retrouvez plus d'infos dans la rubrique agenda de ce bulletin.

Entre las aigas - Le gascon en partage

LO GASCON, QU'ES AQUÒ?

Amigas e amics,

Dens lo numèro de Junh de 2009 deu bulletin municipal, qu'am parlat de l'Occitania, qui es lo domeni linguistic on parlan los dialèctes de la lenga d'Òc.

Lo Gascon qu'es la varietat de l'occitan parlada en Gasconha.

La Gasconha qu'es compresa dens un triangle delimitat preus Pirenèus au Sud, la mar de Gasconha (la Mar Grana) a l'oèst e un tresau* costat que segueish en gròs l'arribèra* de Garona e d'Arièja, deu nòrd-oèst au sud-èst, la vath d'Aran en Espanha inclusa e tirat lo Bascoat* francés.

Lo gascon qu'es lo dialècte occitan qui presenta la màger originalitat. Los lingüistes que l'atribueishen a l'influéncia de la vielha lenga aquitanica ajòla* deu Basco actuau. Preu miei de las particularitats:

- L'emplec deus enonciatius: que, e, be (que cantas, e cantas? be cantas bien!),
- La transformacion deu "f" latin en "h" (filla = hilha),
- La disparicion deu "n" entre duas vocalas* (harina = haria),
- La substitucion deu "ll" en fin de radica per un "th" (bellus = bèth).

Dens lo maine gascon, shens ensenhament oficiau, la lenga que s'es diversificada en mantuns patuès*, shens tocar l'intercomprenença*. Per exemple, la cantèra* maritima de las Lanas e deu Baish Ador que parla "negre" (l'article feminin "la" qu'es prononciat "le").

La varietat deu gascon parlada en Vath d'Aran qu'es ua lenga oficiau de la Catalonha.

Aquí devath quauques vèrs d'ua canta dedicada a la lenga nòsta:



CANTEM LA NÒSTE TÈRRA

Per tots los parçans de Gasconha,
De Tolosa dinc a Baiona,
Deu Bordalés dinc au Madiran,
Deu Medòc dinc a la vath d'Aran,
...
Amassa que cantaram,
Lo còr estrambordat* de gaujor* e d'eslam*.

Adishatz e siitz hardits. ■

ECLAT

LEXIC

Tresau	Troisième
Arribèra	Vallée
Bascoat	Pays basque
Ajòla	Aïeule
Vocala	Voyelle
Patuès	Patois

Intercomprenença	intercompréhension
Cantèra	bordure
Parçan	quartier, secteur
Estrambordat	débordant
Gaujor	joie
Eslam	fougue

État **civil**

État civil du 1^{er} juin 2009 au 31 décembre 2009

Bienvenue aux bébés

Julia BAGAUD-SOW
le 9 juin 2009

Nina Doriane BERGERAN
le 9 juin 2009

Chloé Cindy ELISSALDE
le 12 juin 2009

Oihana PAULERENA
le 30 juin 2009

Elea PAULERENA
le 30 juin 2009

Lorea Marie Clara SABAROTS
le 2 juillet 2009

Alaia Zélia CASAMAJOR
le 18 juillet 2009

Auxence Camille Ambroise MONTEILLET
le 21 juillet 2009

Lou-Ann Christine Nicole de VAUGIRAUD
le 22 juillet 2009

Emma LÉGER
le 27 août 2009

Tao Philippe Gérard SEMELIN
le 7 septembre 2009

Axel LAJUS
le 17 septembre 2009

Maxime CARRÉ
le 22 septembre 2009

Leny Mickael HORN
le 3 octobre 2009

Lison Jeanne Antoinette RESSEQUIER
le 23 octobre 2009

Maïana Emma Louise MARIEE
le 5 novembre 2009

Sofyane ABBAZE
le 8 novembre 2009

Anatole GOMEZ
le 10 novembre 2009

Yoann CORONA-GODARD
le 13 novembre 2009

Léo Patrick MERIC
le 14 novembre 2009

Aaron Soan DYLBAYTS
le 20 novembre 2009

Anne RINNECKER
le 22 novembre 2009

Nahel JEFFAL
le 11 décembre 2009

Mahé LARROUY
le 29 décembre 2009

La Mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents

Félicitations aux mariés

**Christophe Auguste CALLÉJA
& Sandrine DULER**
le 13 juin 2009

**Romain BERLIER
& Céline Brigitte GOUÉ**
le 4 juillet 2009

**Sébastien FERRANDO
& Aurélie DURU**
le 4 juillet 2009

**Diamantino DE SOUSA
& Xiuying SUN**
le 11 juillet 2009

**Bruno Philippe Jacques PAPIN
& Jenny BAILLY**
le 11 juillet 2009

**Mario Jorge PAULOS HENRIQUES
& Alicia BRAVO**
le 25 juillet 2009

**Xavier CAZAUX
& Christelle SAUBES**
le 22 août 2009

**Thierry QUETGLAS
& Nathalie VIGNES-LAMOTHE**
le 22 août 2009

**Julien Evan Maurice GOULLIER
& Magalie LAGADEC**
le 12 septembre 2009

**Patrick PETIT-LAURENT
& Christine Elise Irène MARTINEZ**
le 19 septembre 2009

**Régis DUPRUILH
& Pascale Sylvie Marie-Carmen ZUGASTY**
le 26 septembre 2009

**Jean Paul BRÉTHES
& Béatrice Isabelle SARRAZIN**
le 3 octobre 2009

**Bernard CURUTCHET
& Christelle Marie ETCHEVERRY**
le 31 octobre 2009

La Mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés

Ils nous ont quittés

Georgette ROMATET
(épouse ETCHART)
le 22 juin 2009

Jean PONS
le 6 juillet 2009

Guy André SCHNEIDER
le 24 juillet 2009

Amélie Jeanne CASTAINGS
(épouse DELILLE)
le 25 juillet 2009

Solange Marie Francine GREGOIRE
(épouse BISBAU)
le 23 août 2009

Simone Marcelle Augusta DUPIELLET
(épouse MACHET)
le 12 septembre 2009

Christian LAXAGUE
le 23 septembre 2009

Jean Jacques BERNARD
le 2 octobre 2009

Claude Henri Robert DUPREUILH
le 31 octobre 2009

Nicole Colette Françoise QUENNE
(épouse PARTARRIEU)
le 8 novembre 2009

Gabriel CLAVERIE
le 25 novembre 2009

Jean Marie Clément VARAMBIER
le 8 décembre 2009

Christian BISBAU
le 26 décembre 2009

La Mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles

Erratum :

Dans le dernier état-civil de Juin 2009, un oubli a été fait dans la rubrique Décès :
M^{me} Charlotte DIMBARRE née DUPRUILH est décédée le 21 avril 2009.
Nous prions la famille de bien vouloir nous excuser pour cette omission.

Agenda

Ondres en Scène à L'ESPACE CAPRANIE

La Mairie édite une plaquette des spectacles à venir, disponible à l'accueil

MARS

SAMEDI 6 MARS

• À partir de 14 h - **Journée de la Femme**

Quelques moments forts :

- Forum Débat des Associations autour du thème « Droit de la Femme »
- Film Débat « UMOJA, le village interdit aux hommes » en présence du réalisateur Jean Crousillac. (Remarquable reportage récompensé plusieurs fois et notamment FIPA d'argent 2009)
- Apéritif dînatoire culturel, avec lectures mises en scène de femmes par des femmes.
- Soirée-concert avec la chanteuse haïtienne Moonlight Benjamin (découverte world music printemps de Bourges 2008). Sensuelle et envoûtante comme un rite vaudou, elle chante avec une émotion rare. Un spectacle en hommage au réel merveilleux de la culture haïtienne, à ces forces qui ont modelé sa dignité et son identité face à l'esclavage.

Adultes 10 € - Moins de 18 ans 7 € - Renseignements 05 59 45 30 06 ■



LUNDI 8 MARS

à la **bibliothèque municipale**, Chemin de Cantine

Accueil d'un « auteur jeunesse » et **débat** avec les scolaires parce qu'il n'est jamais trop tôt...



Autour des « clichés sexistes » qui sont encore véhiculés dans la littérature... et dans les esprits! ■

SAMEDI 13 MARS

Carnaval - Salle Dous Maynadyes. ■

AVRIL

VENDREDI 16 AVRIL

Compagnie «Le Théâtre sans nom» organisé par les Parents d'élèves d'Ondres. Espace Capranie. ■



JEUDI 29 AVRIL

(Attention! changement de date!) - Ce spectacle initialement prévu le vendredi 30 avril est avancé au jeudi 29 avril.

Compagnie IMAGIN'AIR - En attendant qu'elle tombe

Entre théâtre et danse, entre les airs et le sol, entre rêve et réalité, la compagnie « Les Images In Air » nous présente son nouveau spectacle. Accueillie à l'espace Capranie dans le cadre d'une résidence artistique, la compagnie nous propose un spectacle de danse aérienne utilisant des rubans de tissus. Un magnifique spectacle à ne pas manquer.

Entrée Libre. ■

Élections Régionales

Le Conseil Régional comprend 85 conseillers régionaux (dont 36 pour la Gironde, 17 pour les Pyrénées-Atlantiques, 12 pour la Dordogne, 10 pour les Landes et 10 pour le Lot-et-Garonne) Le Conseil Régional est actuellement présidé par Alain Rousset.

Les prochaines élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010.

Les nouveaux électeurs inscrits à Ondres recevront début Mars leur nouvelle carte d'électeur à domicile. ■

Réseau XL'R

XL'R s'adapte pour mieux vous desservir!

Après trois mois de mise en service, le réseau XL'R - créé par le Conseil général des Landes et exploité par la RDTL comptabilise plus de 33 448 voyages toutes lignes confondues depuis le lancement.

Au fil des mois, la courbe de la fréquentation évolue positivement, preuve que le transport collectif devient un mode de déplacement privilégié par certains d'entre nous. De nouveaux clients restent à conquérir ou à satisfaire.

Aussi, après quelques mois de fonctionnement du réseau XL'R, l'analyse des lignes et l'enquête client-



tèle, le Conseil général des Landes a décidé de procéder à quelques adaptations pour un réseau proche des attentes de la clientèle.

Ligne 5: Soustons/Bayonne via Ondres:

7 nouveaux arrêts, 2 A/R supplémentaires, 2 liaisons quotidiennes jusqu'à Vieux Boucau.

Une tarification économique:

La tarification pour le client reste de 2 € le voyage, pour se rendre à sa destination. Un prix attractif en faveur du transport collectif et avantageux pour le client: 2 € le billet à l'unité, 15 € le carnet de 10 voyages, 40 € l'abonnement mensuel.

Une tarification sociale:

Gratuité pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, de l'Allocation Adulte Handicapé ou du Fonds National de Solidarité, les enfants de moins de 6 ans et accompagnateurs de personnes mal voyantes.

Les points de ventes:

- **À l'unité:** En vente dans les véhicules.

- **Carnet 10 voyages:**

* Dans les agences RDTL: Mont-de-Marsan, Gare routière Dax, Bayonne.

* Chez les dépositaires: Réseau constitué de revendeurs répartis sur le territoire et dans les principales communes desservies par le réseau XL'R.

http://rdtl.fr/file_pdf/cartes/XLR_depositaires.pdf

Abonnement mensuel:

En vente dans les agences RDTL: Mont-de-Marsan, gare routière Dax, Bayonne.

Horaires disponibles à l'accueil de la mairie.

Renseignements: www.rdtl.fr

Tél.: 05 58 56 80 80 et 05 58 05 66 00

Distribution des sacs poubelles

La distribution annuelle des sacs poubelles et des produits de dératisation se déroulera aux Ateliers Municipaux, Impasse Lagrange du 8 au 15 Mars 2010 inclus aux horaires suivants :

du Lundi 8 Mars au Vendredi 12 Mars de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Le Samedi 13 Mars de 10h à 12h

Le Lundi 15 Mars de 8h00 à 12h

Les nouveaux administrés résidant sur la commune devront présenter un justificatif de domicile. ■

Ondres

d'hier à aujourd'hui

La Petite histoire du tennis à Ondres

C'est en 1978 que la municipalité d'Ondres décide de construire deux courts de tennis dans l'enceinte du stade de rugby. Et c'est à la demande de Francis Lartigau, maire d'Ondres, que nous constituons en mars 1981 une équipe chargée de faire vivre cet équipement et surtout de le mettre à la disposition de tous les ondrais.

Privilégiant le tennis loisir, nous choisissons de nous constituer en section du Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres, avec notamment le concours de Mesdames Brois et Kosarek. L'ambiance est très conviviale et les tournois internes sont des occasions de rencontres amicales, ce qui n'empêche pas l'acharnement de certains à gagner leurs matchs et la constance d'autres à regretter que le style ne soit pas noté. On se souvient notamment des colères du regretté Robert Bisbau qui ne comprenait pas comment il pouvait perdre devant certains joueurs qui tenaient leur raquette comme une poêle à frire.

La demande des jeunes pousses étant fortes, trois d'entre nous (Denise Suberbie, Pierre Joanteguy et moi-même) sommes allés suivre des stages de formation de moniteur de tennis. Les cours du mercredi et du samedi étaient très chargés et très animés. Les séances du samedi, notamment avec les sœurs Bourrel et Castets, se terminaient régulièrement par une dégustation de gâteaux confectionnés par ces demoiselles.

La victoire de Yannick Noah à Roland Garros en 1983 a donné un formidable élan à la pratique du tennis et la demande de compétition s'est faite de plus en plus forte. Sous l'impulsion de Philippe Comet, responsable de 1984 à 1995, la section tennis va considérablement se développer. En 1986, des équipes sont engagées dans

les compétitions régionales avec l'arrivée de Pierre Levêque qui va permettre d'assurer un encadrement technique et humain de très grande qualité. En 1988 deux cours supplémentaires de tennis seront construits par la municipalité. En 1989 est créé un tournoi ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis, tournoi qui s'imposera comme une étape incontournable du circuit estival régional, comme l'atteste la présence répétée de Francis Cabrel (comme compétiteur...).

Le développement des activités et les impératifs de la gestion vont conduire à transformer la section tennis du FEP en association autonome: le 4 avril 1995 se tient l'Assemblée Constitutive du Tennis Club Ondrais. C'est en 1996 que le petit chalet d'accueil sera remplacé par le « Club House » actuel, résultat de la transformation de la maison Poirier et qui permettra de disposer d'équipements conformes aux exigences de la FFT.

Sous le regard toujours bienveillant de Pierre Levêque et sous les présidences successives d'Alain Bouygues, Jérôme Laclau, Franck Baron et, depuis 2009, Michel Lubrano, l'activité tennis d'Ondres a confirmé qu'elle tient une place de choix dans la vie de notre village et qu'elle a su grandir avec lui. La réfection actuelle des deux courts les plus anciens est la reconnaissance par la municipalité d'Ondres de la valeur sociale d'un sport qui pendant très longtemps a été réservé à une minorité.

Bernard CONTAMIN

Responsable de la section tennis du FEP de mars 1981 à octobre 1984



Pierre LEVEQUE

Un monument du tennis Ondrais

Dans chaque village, dans chaque association se cache un monument qui œuvre, en général, dans la plus grande discrétion. Au sein du tennis Club d'Ondres, ce monument se nomme Pierre LEVEQUE.

Dire de Pierre qu'il est un enfant de la balle est un doux euphémisme. De sa naissance en 1921 jusqu'à son active retraite au sein de notre club, il vit par et pour le tennis.

Il débute le tennis à 5 ans, dans la douceur de Boghar, au sud d'Alger, et devient au fil du temps et des oppositions un joueur de bon niveau.

En 1939, il a 18 ans lorsque le second conflit mondial éclate. Son engagement dans la guerre met ses ambitions tennistiques entre parenthèses. La parenthèse se poursuit durant sa vie professionnelle. Ingénieur système auprès de la Direction Générale de l'Aviation Civile, il consacre néanmoins son temps disponible à sa passion,

le tennis. Il forge ses armes d'éducateur à l'INSEEP, intervenant dans les clubs de la Région Parisienne.

Il pose ses valises de jeune retraité à Ondres, dans l'impasse du Turc, en 1986, se rapprochant ainsi de ses enfants. Il entre dans la vie du club dans la foulée, pour ne jamais plus en sortir.

À l'heure où le bénévolat est devenu, du fait de sa rareté, un bien extrêmement précieux, Pierre est un phénomène. Depuis près d'un quart de siècle, il met ses compétences et son énergie au service d'un club qu'il chérit. Il a formé et a transmis sa passion du tennis à de très nombreux jeunes Ondrais dont certains, comme moi, en ont fait leur métier. L'école de tennis, c'est sa vie. Pierre Levêque, c'est l'école de tennis. Si, comme le dit l'adage, « le sport, c'est la santé », alors le TC Ondres en détient la preuve vivante! À 89 ans, Pierre inonde toujours notre club de son sourire et de sa passion. Et nous l'espérons tous, pour encore longtemps!!!

Vincent VIDONDO
PHOTO: Pierre LEVEQUE

